

**MAIRIE D'OLBY****EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 17 juin 2020

**PRÉSENTS** : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, NESME Emmanuel, Mmes FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, BONY Catherine.

**ABSENTS excusés** : Mmes GUILLAUME Michèle, PLANEIX Bernadette

SOUS-PRÉFECTURE

- 1 JUIL. 2020

D'ISSOIRE

**Objet : désignation des délégués SMGF**

Le Maire expose au conseil municipal qu'un Syndicat Mixte de Gestion Forestière pour les communes des Mazayes, Olby et Saint Pierre le Chastel a été créé par arrêté préfectoral n°16-00543 en date du 14 mars 2016, et que pour constituer le conseil syndical du SMGF le conseil municipal doit désigner un représentant de la commune d'OLBY et deux délégués de la section de La Gardette.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner :

- Représentant de la commune d'OLBY : M. Nicolas ACHARD
- Délégués de la section de La Gardette : MM. André MONNET et Francis BERGER

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire :



Samuel GAUTHIER

Reçu à la Sous-Préfecture  
d'ISSOIRE, le

01 JUIL. 2020

